



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JANVIER 2019

Tenu le mercredi 16 janvier 2019 à 18 h
à la salle 3632 du pavillon Louis-Jacques-Casault



SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Alexandre Terrigeol	Sciences et Génie
André-Philippe Doré	Lettres et des sciences humaines
Audray Frechette-Barbeau	Aménagement, architecture et arts visuels
Carl Lavoie	Sciences de l'administration
Francis Lacroix	FESP
Francis Marleau Donais	Aménagement, architecture et arts visuels
Jessica Virgili	Pharmacie
Jérémy Bernard	Médecine
Josyane Trugeon	Sciences et Génie
Jude Emmanuel Cléophat	Pharmacie
Julien Fouquet-Asselin	Sciences de l'administration
Serge Christian Ekani	Droit
Louis-Simon Rousseau	Sciences sociales
Ludovic Miramand	Médecine
Mohamed Nouni	Sciences de l'administration
Nathaniel Morin	Sciences de l'administration
Nicolas Lavallée	Lettres et sciences humaines
Olivier Villemaire-Côté	Foresterie, géographie et géomatique
Samuel Yergeau	Foresterie, géographie et géomatique
Serge Christian Ekani	Droit
Thierry De Serres-Bérard	Médecine

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Kevin Villeneuve-Tremblay	Président
Yasmine Mohamed	Secrétaire générale
Baptiste Colas	V.-p. aux affaires financière et au développement sortant
Myriam Champagne	V.-p. aux affaires financières et au développement entrante
* Ibrahima Massagninni Kone	V.-p. aux études et à la recherche
* Nicolas Pouliot	V.-p. aux affaires internes
* Catherine Asselin	V.-p. aux droits étudiants
* Guillaume Plante	V.-p. aux affaires externes

* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

SONT PRÉSENTS LES OBSERVATEURS SUIVANTS :

Clément Joubert	Foresterie, géographie et géomatique
-----------------	--------------------------------------

SONT ABSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Audrey Ann Malenfant	Médecine
Eliane Desruisseaux	Lettres et des sciences humaines
Florence Côté	Médecine
François D'Assises Babou Bationo	Sciences de l'administration
Julien Jolicoeur-Dugré	Philosophie
Mathilde Trudel-Ferland	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Marie-Pier Brochu	Sciences et Génie
Samahe Sabir	Sciences sociales

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Kevin Villeneuve-Tremblay constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18 h 00.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que M. Patrice Vachon agisse à titre de président d'assemblée et que Mme Yasmine Mohamed agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Il demande s'il y a des modifications à apporter. Mme Yasmine Mohamed propose d'ajouter le point 6.3 « Absences répétées aux instances de l'AELIÉS », le point 6.4 « Contrat de madame Sofia Arsenii », le point 10.1 « Formation des représentants sur les comités de programmes » et le point 10.2 « Journée de la recherche de l'AELIÉS. Elle propose aussi de déplacer le point 9.4 « Politique d'utilisation des réseaux sociaux » au point 8.6.

Amendement n°1 Amendement

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Samuel Yergeau

D'ajouter le point 8.7 « Agenda ».

L'amendement est adopté à l'unanimité

Résolution n°2

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyée par : M. Ludovic Miramand

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

L'ORDRE DU JOUR

18 h 00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 12 décembre 2018
5. Communication Présidence
6. Ressources humaines
 - 6.1 Nomination au CA
 - 6.2 Démission du CA

- 6.3 Absences répétées aux instances de l'AELIÉS
- 6.4 Contrat de madame Sofia Arsenii
- 6.5 Modifications aux Règlements Généraux
- 6.6 Dossier RH
- 6.7 Élections de la V - P aux affaires financières et au développement
- 6.8 Nomination du président-e- substitut
- 6.9 Politique de prévention du harcèlement
- 6.10 Rapport du comité du suivi des CCC
- 6.11 Rapport mensuel du comité exécutif

20 h Pause

7. Affaires financières

- 7.1 État des résultats, suivis budgétaires, bilans financiers
- 7.2 Changements de signataires
- 7.3 Révision de la politique financière
- 7.4 Politique BSC
- 7.5 Suivi ASEQ

8. Affaires internes

- 8.1 Café Fou AELIÉS
- 8.2 Chaire publique et Cogito
- 8.3 Révision de la Politique des CCC
- 8.4 Photo du CE
- 8.5 Centre de la vie étudiante
- 8.6 Politique d'utilisation des réseaux sociaux
- 8.7 Agenda

9. Affaires externes

- 9.1 Entente LPU
- 9.2 Prise de position sur le cannabis
- 9.3 Prise de position sur la cause franco-ontarienne

10. Affaires académiques et droits étudiants

- 10.1 Formation des représentants sur les comités des programmes
- 10.2 Journée de la recherche de l'AELIÉS

11. Activités des associations

12. Affaires nouvelles (Varia)

- 12.1 Sondage aux membres
- 12.2 Formation des administrateurs

13. Date du prochain CA

14. Levée de l'assemblée

22 h 00

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 12 DÉCEMBRE 2018

Résolution n° 3

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

De caviarder les salaires des employés.

Adoptée à l'unanimité

Considérant qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée du 12 décembre a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, la secrétaire générale est dispensée d'en faire la lecture.

Résolution n° 4

Il est proposé par : M. Baptiste Colas

Appuyée par : M. Nathaniel Morin

D'adopter le procès-verbal du CA du 12 décembre, tel que commenté.

Adoptée à l'unanimité

5. COMMUNICATION PRÉSIDENTE

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit bonsoir à tout le monde et remercie chacun d'être venu. Il espère que tous les administrateurs ont passé des beaux temps des fêtes avec leurs familles. Il souligne le départ de M. Baptiste Colas, le V.-p aux affaires financières et au développement et le départ de M. Patrice Vachon, le président du CA. Le président dit ensuite qu'il faut garder confidentielle l'entente concernant le LPU puisqu'elle n'a pas encore été adoptée par tous les partenaires.

Il demande ensuite aux administrateurs de ne pas quitter la salle de réunion avant la levée de l'assemblée. Il dit que c'est très important de garder le quorum pour avancer les dossiers. Il annonce que le Forum des associations « Spécial Stage » aura lieu dans deux semaines. Il invite alors tout le monde à y participer. Il invite également tous les administrateurs au carnaval hivernal de l'AELIÉS qui aura lieu le jeudi 17 janvier de 11 h à 14 h.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1. Nomination au CA

Résolution n° 5

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyée par : M. Nathaniel Morin

Que M. Julien Fouquet-Asselin soit nommé au CA de l'AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

6.2. Démission du CA

Mme Yasmine Mohamed annonce la démission de M. Azé Kerté Amoulgam

6.3. Absences répétées aux instances de l'AELIÉS

Considérant qu'un administrateur peut éventuellement être destitué suite à trois absences consécutives ou cinq absences au total au cours d'un mandat et que ceci doit faire l'objet d'un point à l'ordre du jour du CA le cas échéant.

Considérant que M. Benjamin Toubol a accumulé trois absences consécutives :
CA du 12 décembre ; CAE du 27 novembre ; CA du 14 novembre.

Considérant que M. Ghislain Brice Nguewou Dzalli a accumulé trois absences consécutives :
CA du 12 décembre ; CAE du 27 novembre ; CA du 14 novembre

Résolution n° 6

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par : M. Olivier Villemaire-Côté

Que M. Benjamin Toubol et M. Ghislain Brice Nguewou Dzalli soient destitués du conseil d'administration de l'AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

6.4. Contrat de Mme Sofia Arsenii

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit que le comité exécutif a reçu le mémoire sur l'employabilité samedi dernier. Il dit que c'est un bon mémoire. Il sera présenté au prochain CA. Par ailleurs, il indique que Mme Sofia Arsenii a dépassé ses heures du travail.

En conséquence :

Résolution n° 7

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : Mme Yasmine Mohamed

Que soit prolongé le contrat de Mme Sofia Arsenii pour un maximum de 45 h supplémentaires.

Adoptée à l'unanimité

6.5. Modifications aux Règlements Généraux

Mme Yasmine Mohamed dit qu'elle a constaté que, lors de l'adoption des modifications aux règlements généraux, le conseil d'administration et le comité exécutif n'ont pas respecté les RG. Elle dit que selon l'article 83 « Modifications aux règlements généraux », « les modifications doivent être soumises préalablement aux membres du conseil d'administration au moins une séance avant que le point ne soit inscrit à l'ordre du jour du conseil d'administration. ».

En conséquence :

Résolution n° 8

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par : M. Nicolas Lavallée

Que soit réadoptée la résolution n°8 du 12 décembre 2018

« Que les modifications apportées aux RG soient adoptées,

En modifiant l'Article 59 pour qu'il devienne :

Pour les élections générales annuelles des membres du comité exécutif, l'ouverture des postes ainsi que l'élection de la présidence d'élections sont faites lors du conseil d'administration du mois de février, en même temps qu'est fixée la date des élections.

En modifiant l'Article 68.2 pour qu'il devienne :

Une rencontre ouverte à tous les membres individuels et administrateurs et administratrices doit être organisée par la présidence d'élections dans le mois précédant le conseil d'administration extraordinaire. Cette rencontre est l'occasion pour les candidates et candidats de présenter leur plateforme, écouter les commentaires et répondre aux questions des membres individuels, des administrateurs et administratrices. »

Le vote est demandé :

Pour : 17

Contre : 3

Abstension : 2

Adoptée à la majorité

6.6. Dossier RH

Résolution n° 9

Il est proposé par : M. Kevin-Villeneuve Tremblay

Appuyé par : Mme Yasmine Mohamed

Que la réunion ordinaire du Conseil d'administration de l'AELIÉS passe à huis clos à 18 h 25.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n° 10

Il est proposé par : M. Kevin-Villeneuve Tremblay

Appuyée par : Mme Yasmine Mohamed

De lever le huis clos à 18 h 40.

Adoptée à l'unanimité

6.7. Élections de la V - P aux affaires financières et au développement

Mme Yasmine Mohamed annonce qu'une candidature a été reçue, celle de Mme Myriam Champagne.

Résolution n° 11

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par : M. Baptiste Colas

Que Mme Catherine Asselin et M. Guillaume Plante soient scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

Mme Myriam Champagne se présente. Elle dit bonsoir à tout le monde. Elle dit qu'elle a un parcours très concis. Elle dit qu'elle fait un M.B.A. en gestion des services de santé. Elle indique qu'elle a tenu un poste similaire pour l'association des étudiant-e-s en sciences biomédicales de l'Université de Montréal. Elle indique également qu'entre septembre 2018 et décembre 2019 elle a occupé le poste de la V.-p aux finances à l'APMAL. Elle mentionne que ces expériences lui ont permis de développer plus en profondeur ses habiletés en gestion des dossiers financiers. Elle dit qu'occuper le poste de la V.-p aux affaires financières et au développement s'inscrit en continuité avec son implication étudiante. Elle dit que ce poste nécessite une personne sérieuse, responsable et engagée envers la transparence dans la gestion financière de l'AELIÉS.

M. Francis Lacroix demande à Mme Myriam Champagne si elle va continuer ses études après l'obtention de son diplôme en avril 2019. Mme Myriam Champagne dit que non. M. Francis Marleau Donais lui demande d'expliquer la différence entre budgets, état de résultats et le bilan. M. Thiéry De Serres-Bérard demande à Mme Myriam Champagne si elle aura le temps nécessaire pour ce poste et pour faire des rapports. Mme Myriam Champagne dit qu'elle aura le temps nécessaire pour assurer ce poste. M. Kevin Villeneuve-Tremblay demande à Mme Myriam Champagne de décrire, en quelques mots, l'AELIÉS. Mme Myriam Champagne dit que l'AELIÉS est une association étudiante qui défend et promeut les droits et les intérêts des étudiants des cycles supérieurs.

Résolution n° 12

Mme Myriam Champagne est élue à l'unanimité

6.8. Nomination du président substitut

Résolution n° 13

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : Mme Yasmine Mohamed

Que Mme Catherine Asselin soit nommée présidente substitut

6.9. Politique de prévention du harcèlement

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit qu'il a reçu des commentaires du comité des RH. Il dit que l'idéal serait de retravailler la politique puis de l'adopter au prochain CA. M. Ibrahima Massagninni Kone et M. Baptiste Colas invitent les administrateurs à adopter la politique et à apporter les modifications lors du prochain CA.

Suite aux discussions des administrateurs :

Résolution n°14

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : M. Olivier Villemaire-Côté

Que la proposition soit mise en dépôt.

Le vote est demandé :

Pour : 9

Contre : 5

Abstension : 9

Adoptée à la majorité

6.10. Rapport du comité du suivi des CCC

Résolution n°15

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par : M. Nicolas Lavallée

De nommer selon les recommandations du comité de suivi des CCC M. Ibrahima Massagninni Kone sur le conseil de la FESP.

Adoptée à l'unanimité

6.11. Rapport mensuel du comité exécutif

Résolution n°16

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Thiéry De Serres-Bérard

Que le rapport mensuel des officiers pour la période du 7 décembre 2018 au 10 janvier 2019 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°17

Il est proposé par : Mme Yasmine Mohamed

Appuyé par : M. Francis Marleau Donais

Que le CA souligne la contribution remarquable de Baptiste Colas en tant que V.-P aux finances et au développement.

Adoptée à l'unanimité

7. AFFAIRES FINANCIÈRES

7.1. État des résultats, suivis budgétaires, bilans financiers

M. Baptiste Colas explique l'état des résultats, les bilans financiers et le suivi budgétaire du mois de novembre. En ce qui concerne le bilan, il dit que 54 % du budget de l'année a été utilisé jusqu'à présent. Il dit qu'il n'avait pas des dépenses énormes. Quant aux revenus, il dit que quelques cotisations ont été reçues. Il dit qu'une subvention, pour les journées de la recherche de 10 000 \$ de la part de l'ACFAS, a été reçue et les intérêts sur le compte ont été versés. Au sujet des charges, il dit que rien de particulier n'est à signaler, excepté les subventions, les bourses et les commandites qui ont été données.

Résolution n°18

Il est proposé par : M. Baptiste Colas

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que soient adoptés l'état des résultats, les suivis budgétaires et les bilans financiers du mois de décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

7.2. Changements de signataires

Résolution n°19

Il est proposé par : M. Baptiste Colas

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que Mme Myriam Champagne soit nommée signataire des effets bancaires de l'AELIÉS.

Adoptée à l'unanimité

7.3. Révision de la politique financière

Résolution n°20

Il est proposé par : M. Baptiste Colas

Appuyé par : M. Francis Lacroix

Que les modifications apportées à la politique financière soient adoptées.

Adoptée à l'unanimité

7.4. Politique BSC

Résolution n°21

Il est proposé par : M. Baptiste Colas

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que la politique des BSC modifiée soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité

7.5. Suivi ASEQ

M. Baptiste Colas fait un rappel de la problématique. Il souligne deux points parfaitement corrélés, à savoir la hausse des créances non-recouvrées sur les primes d'assurance/santé et dentaire et la hausse de cotisations pour les étudiants. Il dit que la hausse des créances non-recouvrées a engendré une augmentation du taux pour créances douteuses appliquée à la prime. Ceci mènera alors à l'augmentation de la prime d'assurance. Il dit que le problème découle de l'entente avec l'Université Laval. Aucun effort de recouvrement pour les dettes étudiantes n'a été fait. Il dit que ce qui a été fait jusqu'à présent est la prise d'information au service des finances afin de comprendre précisément le processus de recouvrement des créances. Il mentionne qu'il a contacté Patrice Allard, le vice-président de l'ASEQ, pour lui expliquer le problème et prendre les mesures nécessaires.

Résolution n° 22

Il est proposé par : M. Baptiste Colas

Appuyé par : M. Thiéry De Serres-Bérard

Que la Vice-Présidence aux Affaires financières et au développement poursuive ce mandat visant à diminuer le taux de créances douteuses des primes d'assurances, et qu'un suivi de ce dossier soit effectué au plus tard au CA de mars.

Résolution n° 23

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Francis Marleau Donais

De rajouter le point 7.6 « Résolution no 14 du 14 novembre 2018 »

Adoptée à l'unanimité

7.6. Résolution n° 14 du 14 novembre 2018

Résolution n° 24

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Carl Lavoie

Que les montants non réclamés dans les demandes de subventions annuelles soient redistribués aux associations étudiantes faisant la demande d'une subvention pour cette année, et ce, au prorata de leur nombre de membres à condition que le montant alloué pour cette année ne soit pas dépassé.

Amendement n° 1

Il est proposé par : M. Nathaniel Morin

Appuyé par : M. Olivier Villemare-Côté

Que les montants non réclamés dans les demandes de subventions soient redistribués (au prorata du nombre de membres) et consignés à titre de crédit aux associations qui ont fait une demande et récupéré leur chèque. Les crédits seront remis l'année suivante lorsque les associations concernées feront une nouvelle demande de subvention.

Suite aux discussions des administrateurs, la question préalable est demandée.

Avec 20 pour et 2 contre, la question préalable est adoptée aux deux tiers.

Le vote sur l'amendement est demandé :

Pour : 1

Contre : 13

Abstention : 8

L'amendement est rejeté à la majorité

Le vote sur la proposition initiale est demandé

Que les montants non réclamés dans les demandes de subventions annuelles soient redistribués aux associations étudiantes faisant la demande d'une subvention pour cette année, et ce, au prorata de leur nombre de membres à condition que le montant alloué pour cette année ne soit pas dépassé.

Pour : 3

Contre : 12

Abstention : 7

Rejetée à la majorité

8. AFFAIRES INTERNES

8.1. Café Fou Aeliés

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit que le compte rendu du dernier CD du Fou sera présenté, avec le compte rendu de la prochaine rencontre, lors du prochain CA. Il dit qu'à date la santé financière du Café est très bonne. Il dit que la terrasse sera prête pour le printemps. Il indique que le comité a mandaté Karl à acheter un four à panini. Le rôle du comité ensuite est d'en parler avec l'Université Laval pour être dans les normes. Il dit que le café a arrêté la projection des films, étant donné le faible nombre des spectateurs. Il dit également que le comité a étudié la possibilité de mettre un petit pourcentage des ventes des bières pour la fondation. Il mentionne que l'argent va aller ensuite dans le fonds de l'AELIÉS pour financer la Chaire publique et le concours Cogito.

8.2. Chaire publique et Cogito

M. Nicolas Pouliot dit qu'au 5 novembre 2018, date de la clôture du concours, trois candidatures ont été reçues. Il dit que ceci a forcé le comité de la Chaire publique et Cogito à repenser le concours. Il dit qu'au Forum des associations du mois de novembre, plusieurs idées ont été évoquées. Il indique lors de la dernière rencontre du comité, qui a eu lieu le 3 décembre 2018, les membres du comité ont décidé de faire un concours de vulgarisation sous forme des capsules qui seront produites par les étudiants et publiées sur la chaîne YouTube de la Chaire publique. Il mentionne que les étudiants qui avaient appliqué pour le concours 2018 sont intéressés par le projet et y participeront.

8.3. Révision de la Politique des CCC

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit qu'il y a un comité/conseil à l'amélioration des conditions des étudiant-e-s parents qui se charge de l'application de la politique familiale de l'Université Laval. Il dit qu'une demande a été faite de la part de l'APÉTUL pour qu'une priorité soit accordée aux membres de l'APÉTUL. Il mentionne que le processus restera le même et que les membres désirant siéger au comité devront passer par le comité du suivi des CCC.

Résolution n° 25

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : M. Francis Marleau Donais

Que les modifications apportées à la politique des CCC soient adoptées

Adoptée à l'unanimité

8.4. Photo du CE

Mise en dépôt

8.5. Centre de la vie étudiante

Le président dit qu'une consultation lors du forum des associations a été faite. Il dit que lors du sondage annuel les étudiants et les étudiantes ont voté en faveur de la construction du CVE. Il dit que si l'AELIÉS procède à un référendum il reste juste 4 mois. Il mentionne que les membres de l'AELIÉS sont intéressés par un projet, mais pas par le CVE. Il indique qu'il a rencontré au mois de décembre l'administration de l'Université Laval au sujet des logements étudiants en face du Pavillon Desjardins. Il dit que quatre pavillons seront construits à la place du deuxième stationnement. Il dit qu'il n'y a pas d'urgence.

8.6. Politique d'utilisation des réseaux sociaux

Résolution n° 26

Il est proposé par : M. Ibrahima Massagninni Kone

Appuyé par : M. Carl Lavoie

Que la politique d'utilisation des réseaux sociaux soit adoptée, en modifiant le sous-article 4.4 pour qui devienne :

- Le contrôle et l'affichage de commentaires en ligne se font en tout temps y compris en dehors des heures d'ouverture.
- S'assurer d'avoir une qualité de la langue impeccable.
- Éviter de résoudre un problème, en lien avec les activités de l'association, avec un membre sur les pages publiques des réseaux sociaux puisqu'il pourrait y avoir d'importants dommages pour l'image de l'association.
- Orienter plutôt ce dernier en message privé en lui proposant de le contacter. Répondre à tou-te-s les membres avec respect et politesse.
- Accepter la responsabilité de l'association en cas d'erreur. La crédibilité de celle-ci sera mieux conservée auprès de ses publics.

Adoptée à l'unanimité

8.7. Agenda

M. Nathaniel Morin propose de faire un concours pour les agendas. M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit que l'agenda a une belle couverture. M. Guillaume Plante dit que les couvertures sont belles et les prochaines le seront avec le travail de la graphiste, Mme Geneviève Blanchard. Il dit que l'agenda ne devrait pas être trop chargé. C'est un agenda qui reflète les étudiants des cycles supérieurs.

9. AFFAIRES EXTERNES

9.1. Entente LPU

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit que l'entente n'a pas changé depuis le référendum. L'article le plus pertinent est l'article 7 qui concerne les frais de gestions. Il dit qu'au départ, il a été proposé que l'UL assume les frais au complet.

Pour payer ces frais, les sociétés de transport assument 1/3 du montant. Pour les 2/3 restants, les montants seront pris dans l'augmentation annuelle des FIO. Il dit qu'il y a une loi sur les FIO. Cette loi permet à l'Université Laval d'augmenter les FIO d'environ 2 % chaque année, et ce, selon le taux d'inflation. L'UL décide d'où va cette augmentation. Il dit que d'habitude l'UL utilisait de l'argent dans les frais technologiques. L'année dernière, l'argent a été versé aux services aux étudiants.

Résolution n° 27

Il est proposé par : M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : M. Nathaniel Morin

Que le CA de l'AELIÉS autorise le président à signer l'Entente relative au laissez-passer universitaire de transport en commun pour les étudiants de l'Université Laval

Le vote est demandé

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 4

Adoptée à la majorité

9.2. Prise de position sur le cannabis

M. Guillaume Plante met les administrateurs dans le contexte.

Résolution n° 28

Il est proposé par : M. Guillaume Plante

Appuyé par : M. Carl Lavoie

Que l'AELIÉS revendique le maintien de l'âge de consommation, possession et achat de cannabis à celui de la majorité pour la province de Québec, soit 18 ans, et ce, en concordance avec celle concernant l'alcool et le tabac ;

Que l'AELIÉS s'oppose à toute modification de la loi sur le cannabis visant à restreindre la possession sur les campus universitaires ;

Que l'AELIÉS allie sa voix à celle du Directeur de santé publique de la Capitale-Nationale statuant que les réglementations supplémentaires proposées concernant les lieux publics sont non nécessaires et pourraient avoir des effets néfastes ;

Que l'AELIÉS incite le gouvernement à mettre ses efforts pour combattre les problèmes de consommation chez les jeunes à sa source, en mettant sur pied des programmes de sensibilisation, prévention et réhabilitation.

Adoptée à l'unanimité

9.3. Prise de position sur la cause franco-ontarienne

Résolution n° 29

Il est proposé par : M. Guillaume Plante

Appuyé par : M. Carl Lavoie

Que l'AELIÉS appuie le projet de création de l'Université de l'Ontario français

Adoptée à l'unanimité

10. AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

10.1. Formation des représentants sur les comités des programmes

M. Ibrahima Massagninni Kone dit que la formation des représentants sur les comités des programmes aura lieu le 7 février de 14 h à 15 h 30 au local 2300 du pavillon Alphonse-Desjardins. Il dit que seront présentes Mme Josée Bastien, doyenne de la FESP, Mme Annick Jaton, présidente du comité d'amélioration des programmes, et Mme Ariane Keck, représentante de comité de programme expérimentée. Il demande aux administrateurs de diffuser l'information.

10.2. Journée de la recherche de l'AELIÉS

M. Ibrahima Massagninni Kone dit que la première édition de la journée de la recherche de l'AELIÉS aura lieu le 14 mars de 8 h à 18h. Il affirme que cette dernière a pour objectif de promouvoir la recherche des membres de l'AELIÉS. Il indique qu'il y aura des kiosques et des ateliers qui seront organisés en collaboration avec la Bibliothèque.

11. ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

Rien à signaler

12. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

12.1. Sondage aux membres

M. Kevin Villeneuve-Tremblay présente les résultats du sondage annuel de l'AELIÉS. Il dit que les étudiants de 3e cycle représentent 73 % (des 243) des répondants. Il indique que la majorité des étudiants appartiennent à la Faculté des sciences sociales. Sur la population totale, plus de 45 % connaissent l'AELIÉS à travers des événements, 43 % par le biais du Web et des médias sociaux, 42 % en récupérant leur agenda universitaire de l'AELIÉS et 33 % par le bouche-à-oreille. Selon le sondage, 39 % des répondants communiquent avec l'AELIÉS pour une question au sujet des assurances, 27 % pour obtenir une bourse, une subvention ou une commandite, et 9 % pour un enjeu de droits étudiants. M. Kevin Villeneuve-Tremblay indique que 86 % des répondants connaissent le Café Fou AELIÉS, 78 % l'agenda universitaire, 71 % le Régime étudiant de soins de santé et dentaires (ASEQ) et 59 % les événements organisés par l'AELIÉS (ex. BBQ de la rentrée). Il dit que de façon générale, 62 % des répondants pensent que l'AELIÉS représente bien leurs intérêts et défend bien leurs droits étudiants. Il indique que les cinq enjeux qui ont été identifiés par les répondants et qui devraient être prioritaires pour l'AELIÉS sont : la santé psychologique des étudiant(e)s, le libre accès aux articles scientifiques, les droits de scolarité, l'accessibilité au transport en commun et à la mobilité durable et l'encadrement des étudiant(e)s aux cycles supérieurs. En concluant, M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit que 60 % des répondants souhaitent que l'AELIÉS organise un référendum au sujet de sa participation au projet du Centre de la vie étudiante.

12.2. Formation des administrateurs

Mme Yasmine Mohamed dit que la formation des administrateurs aura lieu le mercredi 30 janvier de 9 h à 12 h à la Maison Marie Sirois. Elle dit que cette formation sera offerte par elle-même et Maître François Corriveau.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À la suite de l'épuisement des points à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 59.

—

Yasmine Mohamed Secrétaire générale

Kevin Villeneuve-Tremblay Président